

## TRANSPORTS COLLECTIFS (TC) A VEYRIER-DU-LAC : EXPRESSION ET RECUEIL DES BESOINS

### Principaux résultats de l'enquête BVV

*Cette étude quantitative a été réalisée par voie de questionnaires<sup>1</sup>, majoritairement auto-administrés, distribués en boîte aux lettres avec le journal municipal de Janvier 2015 et mis à disposition à l'Office du tourisme et à la bibliothèque au 1<sup>er</sup> semestre 2015 ; une relance a été faite par BVV entre juillet et septembre 2015. Après un dépouillement manuel (JC. Secchi, O.Labasse, C.Saulgeot, J.Sussmann et d'autres adhérents) des premiers questionnaires pour l'AG de mars 2015, 219<sup>2</sup> questionnaires, retournés à l'Office du Tourisme, à la Mairie ou à BVV, ont été saisis puis dépouillés<sup>3</sup> avec un logiciel adéquat (JCS, OL). Les scores des réponses permettent, en les hiérarchisant et en les comparant, de tirer des enseignements et des pistes pour actions. Il serait intéressant que la démarche soit étendue aux autres localités de la rive Est pour le CD ou la Région.*

### ECHANTILLON

- 77% des répondants habitent Veyrier-du-Lac<sup>4</sup>, dont 88% sont résidents principaux
- Ages : 7% ont moins de 30 ans ; 32% entre 31 et 50 ans ; 24% entre 51 et 65 ans ; 36% plus de 65 ans

### ATTITUDES VIS-A-VIS DES TRANSPORTS COLLECTIFS (Q1, Q2, Q3)

- **96% des répondants se déclarent favorables au développement du transport collectif sur la rive EST**
- 63% se déclarent favorables au transport en commun à l'intérieur de la commune (ou 68% pour les habitants) ; décalage largement suffisant pour être considéré comme significatif.  
Le principal enseignement est une quasi-unanimité pour le développement des transports en commun sur la rive Est, contrairement aux idées reçues : le changement de mentalité des « gens » serait-il plus rapide que le crédo récurrent des responsables départementaux ?  
Le décalage d'avec un service à l'intérieur de la commune (96/63) est significatif des priorités (ce qui n'exclut pas que les répondants puissent lier le TC avec une desserte de proximité dans une commune étendue dès lors que serait à disposition un TC rive Est performant).  
Pour un TC à l'intérieur de la commune les liaisons Nord- Sud (ex. Chavoires- Montpellier) et Haut-Bas (ex. Corniche –plages) viennent à égalité, tout en restant à un faible niveau par rapport au nombre de répondants (effectifs de 28 et 30).  
La marche à pied ou le vélo sont les raisons principales évoquées pour ne pas être favorable au développement de TC à l'intérieur de la commune. La marche est le moyen de déplacement le plus naturel et se pratique à tous âges. N'oublions pas les trottoirs et les chemins piétonniers qui, de plus, facilitent et encouragent le lien social.

---

<sup>1</sup> Questionnaire en annexe

<sup>2</sup> 77% des répondants habitent Veyrier : ils représentent 10% de la population de plus de 19ans ou près de 20% des ménages de la commune (bases Statistiques du Conseil Général, édition Aout 2014)

<sup>3</sup> Fiches de calculs disponibles

<sup>4</sup> Détail par quartiers : Centre village 28%, Chavoires-Pensières :15%, Corniche-Mt Veyrier : 13%, La Brune :12%, Montpellier :9%, La Combe :7%,Morat : 6%, Les Guerres :6%, autres : 4%.

## LIAISONS INTERCOMMUNALES PRIVILEGIEES POUR LES PERSONNES FAVORABLES (Q4)

- **94%** (des répondants favorables, ou 90% des interviewés) : **Annecy centre et gares**
- 46% : Annecy-le-Vieux
- 20% : Menthon-Saint-Bernard
- 11% : Glaisins et Campus
- 9% : Talloires

Les différences sont significatives ; l'attractivité de la « grande ville » et de ses transports collectifs (TGV...), services et commerces, n'est pas démentie.

## FREQUENCES SOUHAITEES (base : réponses exprimées en Q4)

- **54% toutes les heures**
- **30% toutes les 1/2h**
- 10% toutes les 2h
- 6% tous les 1/4h
- La fréquence, la ponctualité et la régularité sont des éléments clés du cahier des charges d'un TC performant concurrentiel à la voiture individuelle (avec la desserte, la rapidité, le confort, la sécurité...). Plus de la moitié des répondants à la question souhaitent une fréquence horaire ; plus d'1/3 toutes les 1/2h ou 1/4 h. (Ceci serait à moduler au cours de la journée, semaine et week-end).

## APPROCHE COMPORTEMENTALE DE L'UTILISATION D'UN TC PERFORMANT. (Q7)

- *Vous, personnellement, l'emprunteriez- vous (base 190 répondants favorables au TC sur la rive Est –Q1- et ayant indiqué leurs destinations souhaitées - Q4):*
- **42% : plusieurs fois par semaine**
- **39% : 1 ou 2 fois par semaine (19% plus rarement)**
- **79% : toute l'année (10% : été, 7% : en vacances)**

## NAVETTES LACUSTRES ET TERRESTRE ESTIVALES, ATTITUDES ET USAGES (Q 8, Q9, Q10)

- **Si 74% des répondants ont eu connaissance du minibus** gratuit ayant fonctionné dans la commune en été (2011, 2012 et 2013), **64% d'entre eux ne l'ont pas utilisé** (36% l'ont emprunté avec une utilisation médiane entre 3 et 4 fois). Le problème n'est pas seulement celui de communication (comme on pouvait l'imaginer alors) mais du service (cf. verbatims).
- **86% de l'échantillon** (base 214) est **favorable à la poursuite de la navette lacustre** l'été (13% contre et 1% sans opinion). **47% l'a effectivement utilisée** avec, cependant une fréquence d'utilisation faible : les 2/3 l'ont emprunté 3 fois ou moins. Plus à l'usage des autres ?
- **94%** (base 195) seraient **d'accord pour qu'un bateau navette régulier desserve Veyrier-Annecy à la belle saison**, contre 40% pour la desserte des communes riveraines (Annecy-Veyrier- Menthon- Talloires- St Jorioz- Sevrier) et 35% pour la seule traversée Veyrier-Sevrier. On pourrait entrevoir une explication entre besoins personnels (coût 5€ AR pour 48%, forfaits pour 37%, 8€ avec fréquence accrue pour 15%) et besoins touristiques (dégager la RD 909 des voitures des non-résidents et régler les problèmes de parking vers le lac en été...)